

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par le soussigné, Alain St-Vincent-Rioux, directeur-général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Lucien au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations 2020 seront adoptés, se tiendra à 19h30 le 16 décembre 2019, au lieu habituel des délibérations du Conseil.

DONNÉ À Saint-Lucien, ce 6<sup>ième</sup> jour de décembre deux-mil-dix-neuf.



---

Alain St-Vincent-Rioux,  
Directeur-général et secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants :

- Bureau municipal au 5280, 7<sup>e</sup> rang
- Centre communautaire au 5350, 7<sup>e</sup> rang
- Site internet au [www.saint-lucien.ca](http://www.saint-lucien.ca)

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6<sup>ième</sup> jour de décembre deux-mil-dix-neuf.



---

Alain St-Vincent-Rioux,  
Directeur-général et secrétaire-trésorier